

4. L'ÉVALUATION D'UNE POLITIQUE COMMERCIALE STRATÉGIQUE POUR LE CANADA

... Il importe que ceux qui vivent dans de petites économies ouvertes soient pleinement conscients de l'argument en faveur de la «politique commerciale stratégique», tant au niveau logique qu'empirique, qu'invoquent les grands pays industriels. Étant donné que ces arguments sont d'importants intrants dans l'élaboration d'une politique commerciale entre les États-Unis, le Marché commun européen et le Japon, ces politiques auront certainement des répercussions sur notre propre pays, répercussions que nous ne comprendrons peut-être pas entièrement. [TRAD.]

- Richard G. Harris⁴⁴

Le mérite le plus vanté d'une politique commerciale stratégique est de s'emparer de rentes issues de monopoles sur les nouveaux marchés internationaux. Il s'agit d'un argument théorique qui présente bien des problèmes pratiques. Les décideurs canadiens doivent étudier en profondeur les aspects pratiques de cette nouvelle théorie politique mercantiliste. Parlons un peu des enjeux.

Premièrement, quel genre de rentes de monopole la politique vise-t-elle à transférer? Nous observons qu'une bonne partie de ces rentes est due aux restrictions commerciales. Par exemple, les bénéfices de l'industrie automobile japonaise dus aux restrictions volontaires à l'exportation, ou les rentes des exportateurs de produits textiles et de vêtements de Hong Kong en vertu de l'Arrangement multifibres. Toutefois, les nouveaux mercantilistes ne parlent pas de ce genre de rentes. Nous voulons savoir si les marchés mondiaux de nouveaux produits produiront des rentes de monopole. Il s'agira d'avantages, d'après la politique commerciale stratégique, que chaque gouvernement cherchera à obtenir. Même si elles sont subventionnées par le gouvernement du Canada, on ne sait pas pendant combien de temps les entreprises canadiennes réussiront à dissuader la concurrence étrangère. Il est toujours possible de percer sur des marchés rentables. Tant que les entreprises canadiennes dépendront des subventions gouvernementales, la majeure partie des avantages seront transférés aux consommateurs étrangers, au lieu d'assurer des revenus excédentaires à nos producteurs. Comme l'a demandé

⁴⁴ Richard G. Harris, «New Protectionism Revisited», *Canadian Journal of Economics*, (22) 1989, pages 751 à 778.